

SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

ÉDITO

“
L'année 2018 sera une année de réflexion partagée avec nos adhérents sur la gestion des biodéchets des ménages pour la mise en œuvre de l'obligation de leur gestion sélective.
”



Cette année 2017 fut une année de stabilisation du fonctionnement de nos équipements, de consolidation de nos performances et de celles de nos adhérents et leurs habitants, tant en terme de quantités de déchets que de valorisation.

À travers nos actions de sensibilisation de terrain, de compostage local, notre réseau de déchetteries réparties sur le territoire, nous accompagnons nos adhérents et nos habitants vers une meilleure gestion des déchets et une maîtrise des coûts de leur traitement.

Ainsi en 2017, nous avons participé avec succès au Village du Réemploi et de la Réparation à Micropolis, nous avons amplifié les possibilités de visites de notre centre de tri, répondant ainsi à l'intérêt croissant des citoyens pour des visites d'équipements industriels. Nous avons également rendu plus accessibles nos chalets de compostage, là aussi répondant mieux aux besoins des usagers. En déchetteries, la part de nos flux non valorisés s'est réduite à sa portion congrue : il reste l'amiante liée, enfouie en centre de stockage et les déchets dangereux qui subissent un traitement spécial complexe qu'il est malaisé d'attribuer à la valorisation ou au stockage.

L'année 2017 aura été aussi une année de préparation de l'évolution de notre Unité de Valorisation Énergétique, préparation qui se poursuivra en 2018. Les travaux de modernisation de la ligne de 2002 auront lieu entre 2019 et 2021, échéance de fermeture de la ligne de 1976. À cette

Notre territoire tend vers l'objectif de « zéro déchet non valorisable » puisque, valorisation matière et énergétique comprise, nous dépassons 95 % !

date, les ordures ménagères résiduelles devront avoir suffisamment baissé pour pouvoir être traitées par la seule ligne restante.

L'année 2018 sera une année de réflexion partagée avec nos adhérents sur la gestion des biodéchets des ménages pour la mise en œuvre de l'obligation de leur gestion sélective. Le détournement de ce flux est une opportunité supplémentaire de proposer de nouveaux services aux habitants et de réduire les ordures ménagères résiduelles apportées à l'Unité de Valorisation Énergétique.

Notre territoire tend vers l'objectif de « zéro déchet non valorisable » puisque, valorisation matière et énergétique comprise, nous dépassons 95 %. A elle seule, la valorisation matière approche 60%. Les objectifs 2020 de la Loi de Transition Énergétique et de Croissance Verte sont pour grande partie atteints !

Donner du sens à nos actions, c'est la base de tout engagement, implication et réussite. Nos réussites communes nous portent et nous encouragent à préparer l'avenir avec toujours le même souci de performance et d'efficacité dans le respect des obligations réglementaires, environnementales et de maîtrise des coûts. Pour cela, nous devons vous donner tous les moyens pour atteindre les performances recherchées et ainsi réussir la mise en œuvre de nos politiques publiques de réduction et valorisation de nos déchets !

**Catherine THIÉBAUT,
Présidente du SYBERT**

“
Les objectifs 2020 de la Loi de Transition Énergétique et de Croissance Verte sont pour grande partie atteints !
”

SOMMAIRE



**LES TEMPS
FORTS DE 2017...**

p. 4



**2017...
EN CHIFFRES**

p. 6



**LE SYBERT
EN QUELQUES MOTS**

p. 8

ZOOM p. 11

**LES VISITES-DÉCOUVERTES
DU CENTRE DE TRI**



FINANCES

p. 12



PRÉVENTION

p. 15



COMPOSTAGE

p. 18



DÉCHETTERIES

p. 21



**TRI VALORISATION
MATIÈRE**

p. 24



**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

p. 27



**« TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET,
ZÉRO GASPILLAGE »**

p. 30

merci !

à tous les bénévoles
qui s'impliquent pour la réussite
du compostage au pied de leur
immeuble.

COMPOSTAGE

Avril : campagne de communication
pour remercier les habitants qui
compostent, en maison et en immeuble



ZERO WASTE FRANCE

Avril : visite des installations du SYBERT
de Zéro Waste France



LES TEMPS FORTS...

DE 2017

BIODÉCHETS

Août : 1^{ère} rencontre des gros
producteurs de biodéchets
non ménagers



INAUGURATION

Juin : inauguration de la réouverture de la déchetterie
Thise Chalezeule Andiers





DÉCOUVERTES

Septembre : démarrage des découvertes du centre de tri pour le grand public



GRAND JEU

CONCOURS

DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2017

AVEC LE SYBERT,

RENCONTREZ LES JOEUSES LORS D'UN ENTRAÎNEMENT
ET GAGNEZ UN MAILLOT OFFICIEL DE L'ÉQUIPE



CONCOURS

Septembre et décembre : concours Facebook avec les équipes de hand bisontines, l'ESBF et le GBDH



TUTOS TRI

Octobre : diffusion des 4 premiers tutos du tri

ON GAGNE TOUS À MIEUX TRIER



REEMPLOI

Novembre : village du réemploi et de la réparation



CHIFFRES-CLÉS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

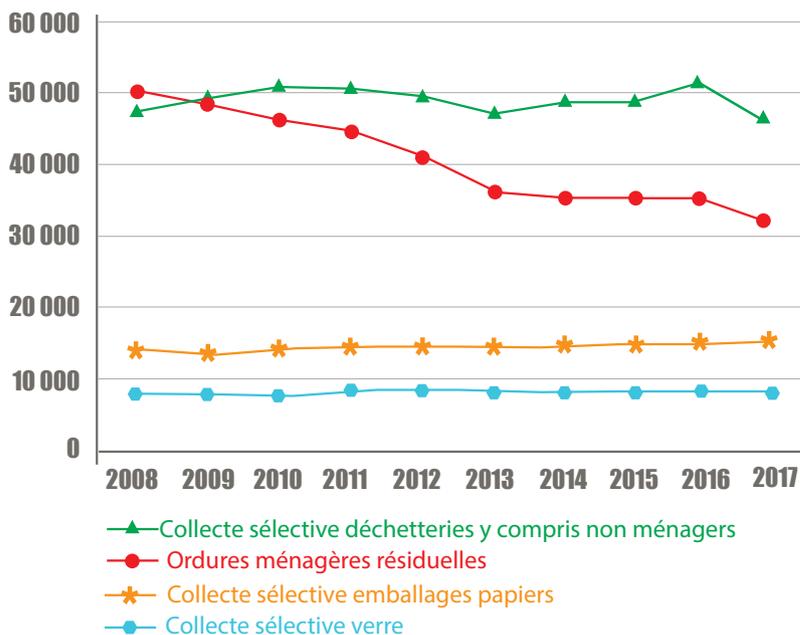


ZDZG



2017... EN CHIFFRES...

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



9 124 badges
d'accès en déchetteries
ont été distribués en 2017

608 592 visites
en déchetteries



7 413 tonnes
de biodéchets compostées*



312 sites
de compostage
en pied d'immeuble



781 composteurs
individuels commandés



11 chalets
de compostage



1 composteur
accélééré

*estimation

RÉPARTITION TOTALE DES DÉCHETS



**ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES**

32 596 tonnes
= **145,4 kg / hab / an**

-5,06 %
par rapport à 2016



**COLLECTE
SÉLECTIVE**

15 432 tonnes
= **68,8 kg / hab / an**

+2,42%
par rapport à 2016



VERRE

8 309 tonnes
= **37,1 kg / hab / an**

+4,58 %
par rapport à 2016



**APPORT DES MÉNAGES
EN DÉCHETTERIES**

46 278 tonnes
= **206,4 kg / hab / an**

-8,1%
par rapport à 2016

102 615 tonnes
de déchets au total soit
457,70 kg / hab / an
-6,93 %
par rapport à 2016

68 %
des déchets
collectés
sélectivement

57 %
des déchets
sont recyclés

97 %
des déchets
sont valorisés

1 458 usagers
accueillis (au siège social du SYBERT)

62 personnes :
48 agents techniques,
11 agents administratifs,
3 animateurs

2 243 élèves du primaire
& **6 977 habitants**
sensibilisés à la prévention des déchets

29,5 millions d'€
de dépenses réalisées



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZG



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI pour les déchets ménagers recyclables ;



UNE USINE D'INCINÉRATION à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés ;



16 DÉCHETTERIES
(accueil des usagers et évacuation des déchets) ;



11 SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIFS.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets ;



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif.

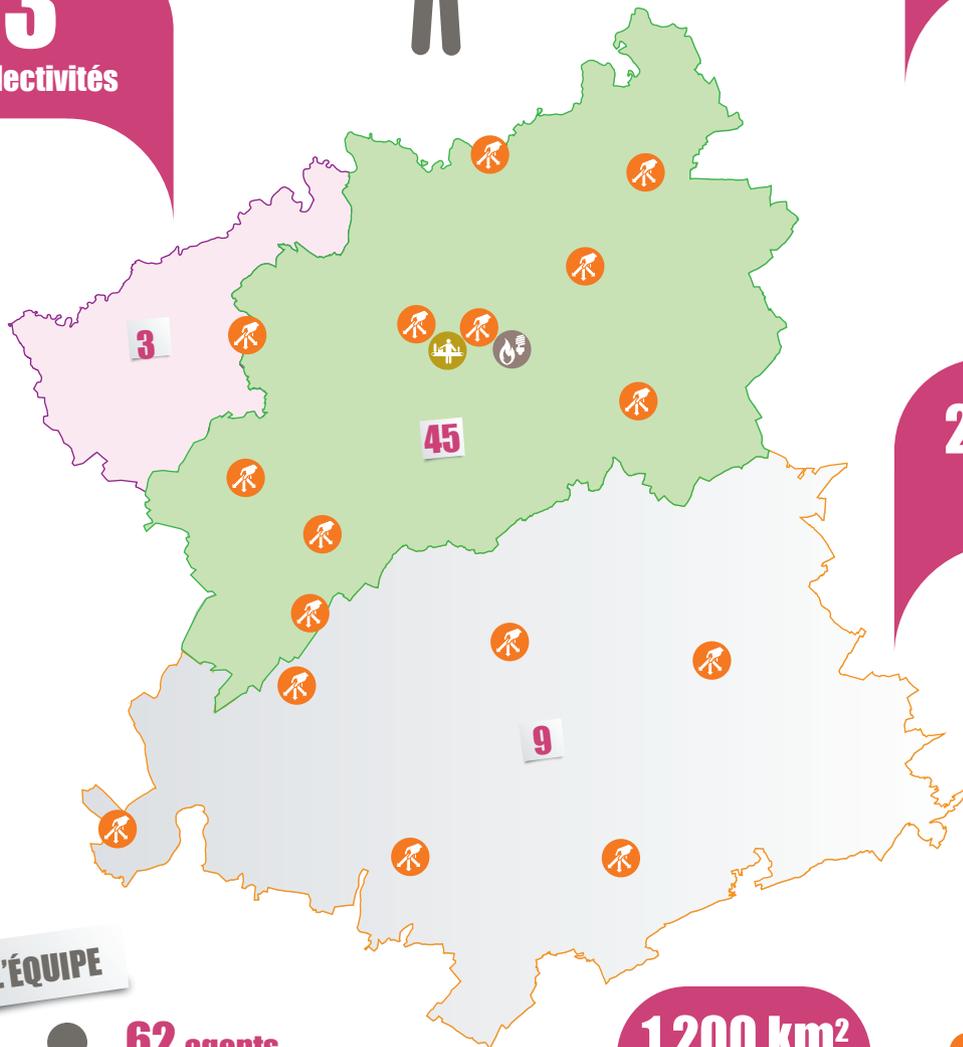
LES ÉLUS



45 délégués titulaires
(+ 45 suppléants) siègent au SYBERT

167
communes

3
collectivités



L'ÉQUIPE



62 agents
employés par le Grand Besançon
et mis à disposition du SYBERT
via une convention. Ils sont répartis
sur 2 sites et 16 déchetteries.

1 200 km²
soit environ
1/3 du Doubs

- déchetteries
- centre de tri
- usine d'incinération
- nombre de délégués titulaires par territoire



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZG



Organisation politique du SYBERT

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

COMITÉ SYNDICAL

45 délégués titulaires + **45** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

COMMISSIONS

10 à 12 délégués par commission

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

COMMISSION N°1
Finances/administration générale/communication

COMMISSION N°2
Prévention/compostage

COMMISSION N°3
Déchetteries

COMMISSION N°4
Installations industrielles

BUREAU

14 membres

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.

1 Présidente

8 Vice-présidents

3 autres membres dont 2 conseillers syndicaux délégués



Catherine THIÉBAUT
Présidente



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Sylvain DUCRET
2^e Vice-président,
en charge de la communication et des relations avec les adhérents et les usagers



Françoise GALLIOU
3^e Vice-présidente,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge du compostage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire



Pascal DUCHÉZEAU
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries (bas de quai), ressourceries et installations classées



Roland MORALES
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries (haut de quai)



Thibaut BIZE
7^e Vice-président,
en charge du tri des déchets ménagers recyclables et des encombrants issus des déchetteries



Thomas JAVAUX
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération

ZOOM

LES VISITES-DÉCOUVERTES DU CENTRE DE TRI

Pour répondre à la demande croissante du grand public de visiter les équipements industriels du SYBERT, des découvertes du centre de tri des déchets ont été mises en place en 2017. Celles-ci sont proposées régulièrement, 2 à 3 fois par mois. Elles sont ouvertes au grand public, aux enfants à partir de huit ans, mais aussi aux professionnels qui en font la demande.

D'une durée de 2 heures, les animations se déroulent dans la salle de réunion du centre de tri, qui permet une vue d'ensemble sur le process. Après une présentation succincte des activités du SYBERT, les animatrices expliquent la réduction et la gestion des déchets puis détaillent le tri :

À quoi sert-il ? Comment et que faut-il trier ?

Les participants sont invités à poser leurs questions pour tout comprendre du recyclage et des enjeux actuels liés aux déchets.

A la fin des échanges, les participants se rendent sur la passerelle d'accès qui surplombe les machines du centre de tri.

En 2017,

près de

1000

personnes

**ont participé à ces visites découvertes
(grand public, écoles, administrations, entreprises,
institutions spécialisées, associations...)**



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZG



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre.
Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.

Dépenses réalisées en 2017 :
29,5 millions €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses

21 914 864 €

Recettes

22 864 820 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses

7 643 881 €

Recettes

8 047 743 €

■ RÉALISÉES



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



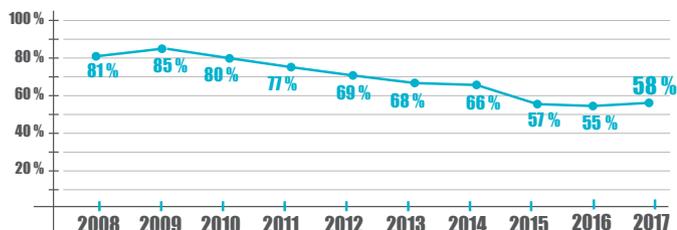
ZDIG

Comment est financé le SYBERT ?

Les contributions des communautés adhérentes sont appelées soit à l'habitant pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, soit à la tonne pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération.

Elles représentent 58 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80% en 2008 à 58% en 2017.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT



58 % PAR LES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS SELON DEUX MODES DE CALCUL :



À L'HABITANT (population INSEE) pour financer les **compétences administration générale, communication, prévention, compostage et déchetteries.**



À LA TONNE pour les déchets traités par le centre de tri et l'usine d'incinération.

42 % PAR D'AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

13 %

VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du centre de tri (papier et emballages)
- des déchetteries (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'usine d'incinération (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

3 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

3 %

SUBVENTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES :

ADEME, Union Européenne (projet Life+), Conseil départemental du Doubs... Hors Eco-emballage.

19 %

SUBVENTIONS CONTRAT ÉCO-EMBALLAGE

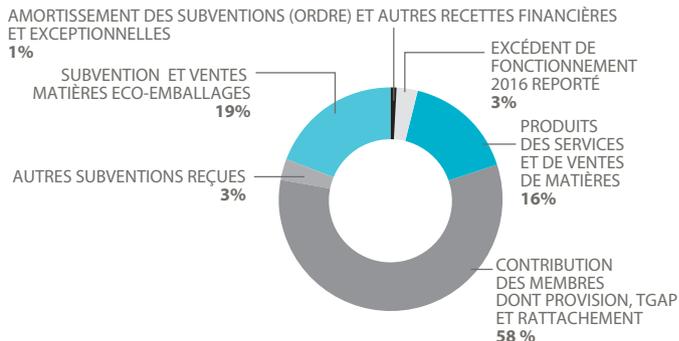
(produits exceptionnels...)

4 %

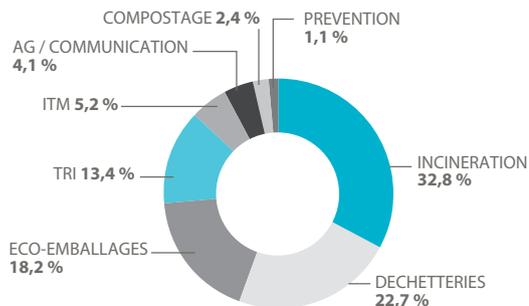
RECETTES AUTRES

(produits exceptionnels...)

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



À noter : les dépenses d'investissement sont financées principalement par les excédents de fonctionnement, par les subventions et par un recours à l'emprunt complémentaire, si nécessaire.

Contributions des habitants (en €)

Activités	Contributions	Impact par habitant (€HT/an/hab)
Administration générale Communication	2,84€ HT/an/hab	2,84
TRI y compris refus	156,3€ HT/an/tonne	12,46
ITM	via déchetteries	via déchetteries
Valorisation énergétique y compris TGAP et provision déconstruction	122,5€ HT/an/tonne	20,78
Déchetteries	22,51€ HT/an/hab	22,51
Prévention	1,12€ HT/an/hab	1,12

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2,84 €
de contribution

Le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale sont financés par une contribution de 2,84 € HT par habitant.

3,15 %

des dépenses du SYBERT, soit :

899 819 € de fonctionnement



PRÉVENTION

Le Programme Local de Prévention (PLP) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Actuellement, et jusqu'en 2020, c'est le 2^{ème} PLP qui est en cours.

Les différents axes de ce programme sont les suivants :

- poursuivre la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT,
- promouvoir l'utilisation des changes lavables,
- contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- poursuivre le système de prêt des gobelets réutilisables,
- favoriser le recours à la réparation d'objets,
- contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux,
- contribuer à la sensibilisation des professionnels sur la prévention et la gestion des déchets,
- contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire,
- contribuer à l'utilisation de « déchets » comme ressources.

2 243 élèves et
6 977 habitants
touchés lors d'actions de
sensibilisation

1,04 %
des dépenses
du SYBERT (258 275 €
fonctionnement /
37 694 € investissement)

1,12 €
de contribution
par habitant



LE CENTRE DE TRI OUVRE SES PORTES

Cette année a vu le développement massif des découvertes de cette installation du SYBERT. **Près de 1 000 personnes** y ont participé : grand public, écoles, administrations, entreprises, institutions spécialisées, associations...

Des ateliers spécifiques « Zéro Déchet » sont proposés à la demande de tous types de structures mais également dans le cadre d'un partenariat avec la carte Avantages Jeunes.

LE « VILLAGE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION »

Le SYBERT a organisé le « village du réemploi et de la réparation » au cours de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), à l'occasion du salon « Talents et Saveurs » à Micropolis, en partenariat avec la CMA et le Grand Besançon. Cette manifestation a connu un vif succès : **au cours des 3 jours du salon, près de 1 500 visiteurs ont parcouru le village animé par le SYBERT** et ses 8 partenaires (Tri, Emmaüs, ENVIE, Café des pratiques, Eco-Mobilier, Fab Lab des Fabriques, les Francs-cartons, école des Beaux-Arts) ainsi que 20 artisans Répar'Acteurs membres de la Chambre des Métiers.



1500
visiteurs ont
parcouru
le village animé
par le SYBERT

CONCOURS DE COLLECTE DE PILES ET BATTERIES USAGÉES DANS LES ÉCOLES

Celui-ci a été renouvelé, en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC. L'école intercommunale de Foucherans-Trepot-Tarcenay a gagné le 1^{er} prix (400 €). La maternelle de Besançon Saint-Claude, l'école de Audeux-Noironte et celle de Recologne ont gagné respectivement 300 €, 200 € et 100 €. Les prix ont été offerts par l'éco-organisme SCRELEC. **Au total, plus de 5 tonnes de piles ont été collectées dans les 18 écoles participantes.**

INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES EN COLLÈGES SUR LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Tous les collèges ont reçu une proposition d'intervention sur la thématique des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). **Cette thématique est pertinente pour les élèves de collège, grands utilisateurs d'équipements électroniques (téléphone, console de jeu, tablette, etc...).** 4 collèges ont répondu favorablement : les collèges d'Ornans, Pouilley-les-Vignes, Saint-Vit et Saint-Ursule à Besançon pour un total de 6 classes et 204 élèves. Une visite de Juratri (entreprise de collecte et démantèlement des petits appareils électro-ménagers) a conclu les séances.

RELANCE DE L'OPÉRATION GOURMET BAG AUPRÈS DES RESTAURATEURS

Face au succès de cette opération, le SYBERT a renouvelé sa communication pour augmenter le nombre de restaurants partenaires mais aussi pour rappeler aux clients que cette démarche existe. A ce jour, **50 restaurateurs répartis sur tout le territoire sont membres du réseau national Gourmet Bag.**



AMÉLIORATION DU MODÈLE DE COUCHE LAVABLE CONÇU ET FABRIQUÉ PAR LA BLANCHISSERIE DU REFUGE



Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les équipes de la micro-crèche de Quingey, les crèches bisontines Artois et Epouisses et la Direction Petite Enfance de la Ville de Besançon. Des prototypes ont été présentés et testés durant trois mois avant d'être validés par les professionnels de la petite enfance.

ACHAT GROUPÉ DE GOBELETS RÉUTILISABLES POUR LES COMMUNES ET ASSOCIATIONS

Face à l'utilisation de plus en plus fréquente du système de prêt de gobelets réutilisables, le SYBERT a proposé aux associations et communes, un achat groupé de gobelets à un tarif préférentiel de 25 centimes par gobelet.



25 cts
par gobelet

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

- **intensification des visites du Pôle Valorisation Déchets** à raison de 3 visites grand public par mois. En complément le service Prévention continuera à répondre favorablement aux demandes de visites spécifiques en groupes constitués ;
- poursuite des **interventions délocalisées** ainsi que des ateliers Zéro Déchet sur tout le territoire et vers tous types de publics ;
- **élaboration d'un programme** d'animations spécifiques aux collèges et lycées ;
- poursuite de la réflexion pour **proposer un outil pédagogique multiforme couvrant toutes les thématiques** (prévention, compostage, déchetterie, tri-recyclage, incinération avec valorisation énergétique) permettant **d'améliorer les conditions d'accueil des groupes et de démultiplier le nombre d'habitants sensibilisés**.

En complément des interventions de « terrain », le SYBERT poursuivra les actions courantes : gestion des gobelets réutilisables, collecte de piles dans les écoles, interventions vers les collèges sur les DEEE, promotion du gourmet bag, diffusion de stop pub, prêt de matériels.

Les actions visant à développer l'usage des couches lavables se poursuivent avec l'accompagnement de structures collectives dans la mise en œuvre, le prêt de kits d'essai, la location de couches lavables, la formation des professionnels, l'organisation d'une journée dédiée dans la région Grand-Est et un déplacement afin d'étudier des modèles économiques pérennes de location-lavage de couches aux particuliers.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZG



COMPOSTAGE

Le SYBERT poursuit le développement de sa **politique de compostage de proximité, individuel et collectif**, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des chalets de compostage et la gestion du composteur accéléré au Foyer Habitat Jeunes les Oiseaux.

7 413 tonnes
de biodéchets compostés*

312 sites
de compostage en pied
d'immeuble

11 chalets
de compostage

1,55 €
de contribution
par habitant

2 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT
(526 648€ de fonctionnement
/ 44 583€ d'investissement)

* Estimation

23
nouveaux
sites de
compostage

312 sites de compostage en pied d'immeuble

En 2017, 23 sites ont été mis en service et 1 a fermé.
Le taux moyen de participation de 29 %.

Le SYBERT a poursuivi l'accompagnement des habitants au compostage en pied d'immeuble ainsi que la formation des habitants bénévoles au compostage collectif : pour le compte du SYBERT, le prestataire « Trivial Compost » a assuré le démarrage de 23 nouveaux sites de compostage collectif et organisé 6 sessions de formation au compostage. Un seul site de compostage collectif a été arrêté en 2017.

Diverses actions ont été menées par « Trivial Compost » au titre de son projet associatif, pour animer le réseau d'échanges et d'entraide entre les référents compostage.



Chalets de compostage

En 2017, le SYBERT a assuré le fonctionnement des chalets de compostage déjà en place, mais n'a pas mis en service de nouveaux équipements afin de réaliser des travaux sur les équipements existants : rénovation de chalet, installation de grilles anti-rongeurs, de couvercles sur les bacs à broyat.

Jusqu'en octobre 2017, l'accueil des usagers lors des horaires d'ouverture ainsi que la gestion du compostage dans les chalets étaient assurés par la « La Régie des Quartiers » de Besançon via une équipe de 4 agents en insertion et d'un encadrant technique.

Depuis octobre 2017, l'apport des biodéchets peut se faire à toute heure de la journée, via l'installation de volets sur la cellule d'apport, fermés par un cadenas à code. La gestion des chalets est ainsi réalisée par le service compostage du SYBERT, avec l'aide de 2 agents supplémentaires en insertion mis à disposition par le prestataire « INTERMED ».

En 2017, le chalet de compostage Savoie a été fermé en juillet, suite à des actes de vandalisme.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ZDZ6



Composteur accéléré

L'accueil des usagers ainsi que le fonctionnement de la plateforme de compostage accéléré ont été assurés par le « Foyer Habitat Jeunes Les Oiseaux » dans le cadre d'une convention signée en 2013.

Filière agricole de co-compostage des déchets verts



En 2017, le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage avec des effluents d'élevage.

Dans le cadre de l'ouverture de 2 nouvelles plateformes de déchets verts (déchetterie des Tilleroyes et des Andiers), de nouveaux partenaires agricoles ont été recherchés : une trentaine d'agriculteurs sont désormais engagés dans la filière co-compostage, ce qui a permis de valoriser plus de 8 000 tonnes de déchets verts en agriculture en 2017.

2017 c'était aussi :

- 18 lombricomposteurs mis à disposition avec une formation
- 781 composteurs individuels distribués

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

- compostage de quartier : **remise en service après travaux de rénovation de 2 chalets de compostage** (Savoie, Liberté) et expérimentation d'un **nouveau type d'équipement dans le quartier de Montrapon** ;
- compostage en pied d'immeuble : valorisation du bénévolat des référents compostage, développement de l'offre de formation au compostage, renouvellement du matériel sur les anciens sites de compostage collectif et élaboration de nouveaux supports de communication ;
- filière agricole de **co-compostage** : **démarrage de la filière sur 2 nouvelles déchetteries** (Tilleroyes, Andiers) et poursuite de la démarche qualité ;
- réalisation d'une **étude prospective sur la gestion des biodéchets**, en vue de l'application de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV 2015) imposant une obligation de gestion sélective des biodéchets pour tous les ménages d'ici 2025.



DÉCHETTERIES

Depuis 2013, les 16 déchetteries du SYBERT sont accessibles via un badge d'accès.

608 592
visites en déchetteries

9 124
badges distribués en 2017

22,51 €
de contribution
par habitant

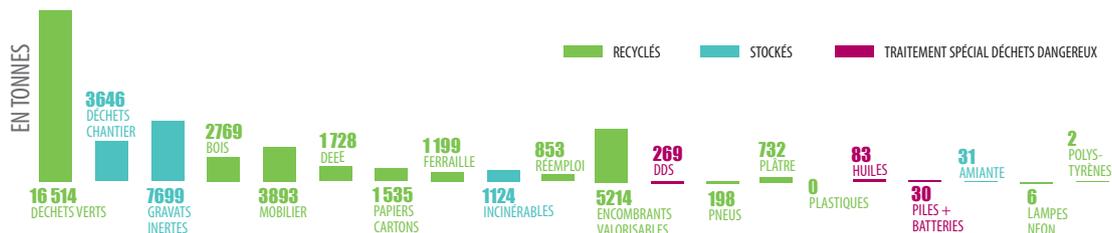
47 709 tonnes
de déchets reçus
dont 46 278 déposées
par les ménages

25,95 %
des dépenses
du SYBERT
(4 986 763 € de
fonctionnement /
2 429 060 €
d'investissement)



47 709 tonnes de déchets déposés...

Le réseau des 16 déchetteries du SYBERT a réceptionné 47 709 tonnes de déchets, soit une baisse de 8,10% par rapport à 2016. Le nombre de visites a également connu une baisse de 3%. Cela s'explique par la perte de 2 déchetteries, suite à l'entrée en vigueur de la NOTRé le 1^{er} janvier 2017.



L'année 2017 a été marquée par les faits suivants :

- dans le cadre de la loi NOTRé, les déchetteries de Bouclans et de Roulans ont quitté le périmètre du SYBERT. Son nombre de déchetteries est ainsi passé de 18 à 16 ;
- après 7 mois de travaux de réaménagement et de modernisation, la déchetterie de Thise-Chalezeule a rouvert au public en juin ;
- une **plateforme de stockage temporaire des déchets verts** a été créée et mise en service sur la déchetterie de Besançon-Tilleroles, en vue d'une valorisation en filière agricole de co-compostage de proximité;
- la fermeture des déchetteries au public pendant les opérations de broyage des déchets verts a été instaurée ;
- la politique QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) s'est poursuivie avec **la finalisation du Document Unique des Risques Professionnels**;
- les démarches d'acquisition des terrains d'emprise des déchetteries se sont poursuivies ;
- une étude sur « **l'évaluation des risques de dissémination des Plantes Exotiques Envahissantes dans le process de co-compostage** » a été lancée en partenariat avec l'ADEME et le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté;
- des réflexions, en lien avec l'AUDAB, ont été entamées concernant le déplacement de la déchetterie d'Ornans et **la réalisation d'une étude globale sur l'implantation des 16 déchetteries du SYBERT.**





PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Les projets pour 2018 sont les suivants :

- poursuite des **travaux de mise aux normes et de réaménagement des déchetteries** (Pirey, Marchaux, Thoraise, Placey-Noironte) ;
- **harmonisation et mise à jour de la signalétique sur les déchetteries** ;
- lancement d'une **étude globale sur la filière « Ressourcerie »** en vue de développer la filière ;
- réalisation d'un habillage artistique sur le mur d'enceinte de la plateforme de stockage des déchets verts de la déchetterie de Besançon-Tilleroyes avec l'ISBA.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



2026



TRI VALORISATION MATIÈRE

Le Centre de tri du SYBERT situé à Besançon-Planoise **accueille et trie** tous les **déchets ménagers recyclables (bac jaune ou bleu)** déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers).

En 2017, **15 276** tonnes de déchets recyclables ont été triés au centre de tri.

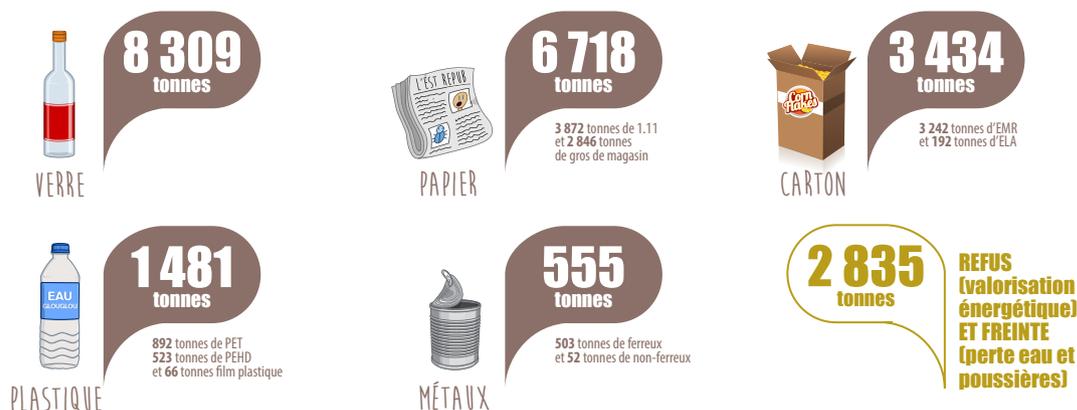
15 276 tonnes
de déchets ménagers recyclables produits par
les membres du SYBERT
(+ 2,4 % par rapport à 2016)

156,30 €
de contribution
par tonne

13,36 %
des dépenses
du SYBERT (2 953 904€ de fonctionnement /
863 701€ d'investissement)

23 741 tonnes de déchets ménagers recyclables produits pour les membres du SYBERT

Ils ont ensuite été dirigés vers les filières de recyclage suivantes :



En 2017, le taux de refus de tri est de 19 %. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie.

91,3 Kg/hab/an au total, hors refus et freinte
Communauté d'agglomération du **GRAND BESANÇON** (CAGB)



90,3 Kg/hab/an au total, hors refus et freinte
Communauté de communes **LOUELISON** (CCLL)



97,7 Kg/hab/an au total, hors refus et freinte
Communauté de communes du **VAL MARNAYSIEN** (CCVM)



Evénements marquants



Début 2017, les usagers ont continué à s'approprier les nouvelles consignes de tri sur les emballages plastiques. Cela s'est manifesté par une augmentation des tonnages, malgré la perte de population, et la multiplication du nombre d'objets à traiter.

Des adaptations matérielles et organisationnelles ont été nécessaires pour faire face à ce flux modifié. L'entrée en vigueur du nouveau marché d'exploitation de la chaîne de tri a permis une bonne gestion grâce aux moyens humains bien dimensionnés par le SYBERT.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



2026



Perspectives 2018

L'année 2018 sera marquée par le début des nouveaux contrats de reprise des matériaux et du nouveau barème F de la filière de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les emballages, mise en œuvre avec l'éco-organisme CITEO.

Par ailleurs, en 2018, le geste de tri sera uniformisé sur l'ensemble du SYBERT avec le passage en consigne de tri « emballages et papiers en mélange » sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Quingey.

Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets issus des déchetteries (ITM). Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017.

Le financement de cette activité est assurée par l'activité déchetterie, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.



Taux de valorisation matière



Pas de contribution spécifique
(intégrée dans celle des déchetteries)





VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique, mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité est de 59 600 tonnes par an d'OMR et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon – Port-Douvot.

L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise. L'énergie produite par l'UIOM couvre, selon les années, entre 35 et 40 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

En 2017, **43 117** tonnes de déchets ont été livrés à l'UVE dont **32 596** tonnes pour les membres du SYBERT soit une baisse de 5,1% par rapport à 2016. Aucun accueil de boues de la station de Port Douvot n'a eu lieu en 2017.

145,4 kg/an/hab
(- 2,8 % par rapport à 2016)

122,50 € la tonne
(+ 6 € de TGAP)

44 029 tonnes
traitées dont 32 596 tonnes
issus des usagers

35,52 %
des dépenses du SYBERT
(7 196 503 € de fonctionnement
/ 2 955 449 € d'investissement)



44 029 tonnes de déchets résiduels traitées



32 596 T

+ BALLES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
912 T

+ AUTRES DÉCHETS
10 521 T

+ BOUES D'ÉPURATION :
0 T

- DÉCHETS EXPORTÉS :
0 T

TOTAL TRAITÉ

44 029 T

74 %
de rendement
énergétique

**Quantité de chaleur
et d'électricité produites :**

48 604 MWh de chaleur
(pour le réseau de chaleur du quartier
de Planoise et l'hôpital Minjoz)

2 158 MWh d'électricité

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

Le SYBERT et son exploitant effectuent un auto-contrôle continu des conditions de fonctionnement et des rejets atmosphériques et aqueux de l'UVE.

La DREAL a effectué deux inspections, le 11 avril et le 16 novembre 2017.

Des contre-mesures ponctuelles ont également eu lieu : les 2 et 3 février pour le premier semestre, le 22 novembre sur la ligne de 1976 et le 7 décembre sur la ligne de 2002.

L'UVE est certifiée ISO 14 001, ISO 9001 (2008) pour la qualité et ILO-OSH (2001) pour la sécurité et ISO 50 001. Leur renouvellement a été obtenu le 23 septembre 2016.

Faits marquants

En juin 2017, un 4^{ème} contrôle réglementaire décennal de la chaudière de la ligne de 1976 a eu lieu. L'opération a nécessité 4 semaines d'arrêt de la ligne. Quelques réparations mineures ont été réalisées et la chaudière a été requalifiée pour 10 ans par l'organisme de contrôle.

En septembre 2017, les ponts roulants ont été changés et le chemin de roulement rénové. L'opération a nécessité 2 semaines d'arrêt du site, ce qui a restreint la capacité d'incinération ainsi que l'accueil des déchets banals non ménagers (DIB) et des déchets incinérables issus des déchetteries.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Le marché de prestation d'exploitation attribué à SNC BIVAL ne sera pas reconduit. Il prendra fin le 5 décembre 2018.

En fin d'année 2017, une consultation pour l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la conception et la réalisation de travaux de modernisation de l'installation dans le cadre d'un marché global de performance a été lancée. Il sera attribué à la fin du premier semestre 2018. Il débutera le 6 décembre 2018 et couvrira une période ferme de 6 ans reconductible deux fois 2 ans.



PROGRAMME « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

Le SYBERT est lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », initié par le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer. L'objectif est d'accompagner les collectivités les plus ambitieuses en matière de prévention et de gestion des déchets dans une dynamique d'économie circulaire.

Ce contrat engage le SYBERT pour 3 ans (2017-2019) et permet de bénéficier d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME sur l'animation de la démarche, des études, des actions de communication et de sensibilisation. L'enveloppe est de 450 000 € pour 3 ans, dont une partie variable liée à l'atteinte des objectifs fixés dans la convention.

En 2017, les missions suivantes ont été réalisées :

Biodéchets des gros producteurs non ménagers

- état des lieux des gisements et des pratiques;
- organisation d'une rencontre entre professionnels le 31 août 2017, sous la forme d'une plénière et d'ateliers participatifs;
- visite du GAEC de l'Aurore destinée aux élus et agents des collectivités (SYBERT et adhérents) fin 2017.

Communication

- création d'une page spéciale ZDZG sur le site internet du SYBERT;
- création d'un bulletin d'information « ZDZG, tous engagés ! » diffusé chaque trimestre par mail à nos partenaires.

Eco-exemplarité du SYBERT

- travail interne engagé afin d'établir un état des lieux et d'identifier des marges de progression sur les gestes des agents.

Sensibilisation des professionnels

- réflexion sur la structuration d'une offre spécifique de visite du Pôle industriel à destination des professionnels;
- travail coordonné par l'ASCOMADE avec les Chambres Consulaires et d'autres territoires ZDZG pour partager les besoins et réfléchir à d'éventuels outils communs, afin de diffuser des messages de réduction et de valorisation des déchets.

Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

- participation à l'animation d'un atelier de synergies inter-entreprises sur la zone de Besançon sud-ouest, avec l'appui d'un bureau d'étude pour faire émerger des potentialités de collaborations : ressources matières, d'équipements, de compétences...



Salon professionnel autour de la gestion des déchets

Rencontre destinée aux acteurs économiques programmée mardi 20 novembre dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Elle comprendra un salon professionnel et un programme de conférences et ateliers. L'objectif est d'informer les professionnels afin d'inciter à de meilleures pratiques de gestion des déchets, favoriser la rencontre entre l'offre et la demande et susciter des synergies entre entreprises.



Biodéchets

- Organisation d'une 2^{ème} rencontre « biodéchets des gros producteurs non ménagers » ;
- lancement d'une étude relative à la gestion sélective des biodéchets des ménages ;
- appel à candidatures pour accompagner quelques professionnels volontaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets ;
- deux visites de sites : Ecocea (unité de Tri-Méthanisation-Compostage) du SMET à Chagny (71) et une collectivité d'Alsace sur la collecte des biodéchets ;
- implication dans l'appel à projets du Conseil Départemental pour les collègues sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Sensibilisation des professionnels

Formalisation d'un catalogue des actions du SYBERT à destination des professionnels.

Eco-exemplarité du SYBERT

Finalisation et mise en œuvre du plan d'actions.

Partenariats

Structuration des partenariats - notamment avec les Chambres Consulaires et administrations publiques - par le biais de conventions spécifiques.

Ecologie Industrielle et Territoriale

- Poursuite des démarches initiées en 2017, déployées sur d'autres secteurs ;
- déploiement des ateliers de synergies inter-entreprises sur d'autres secteurs.

Gestion des déchets sur les événements

Réflexion sur un accompagnement des organisateurs d'événements dans la gestion de leurs déchets en amont, pendant et après leur manifestation afin de leur proposer des outils.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGETIQUE



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets



4, rue Gabriel Plançon
La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 21 15 60
contact@sybert.fr



www.sybert.fr

